



18 juin 2013

### ■ Lancement d'une opération dédiée au Développement Durable : les « Eco-Défis des artisans - commerçants d'Angoulême »

La Ville d'Angoulême est impliquée dans les questions liées au Développement Durable et à l'amélioration du cadre de vie.

Afin d'accompagner cette démarche, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente a décidé d'engager un partenariat avec la Mairie d'Angoulême et de lancer l'opération « **Eco-Défis des commerçants et artisans** ».

Cette opération consiste à conseiller et à valoriser, par l'obtention d'un **label**, les artisans - commerçants angoumoisins qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement et du développement durable.

S'engager dans cette opération, c'est bénéficier :

- d'un **avantage commercial** fort : « 90 % des consommateurs interrogés sont prêts à privilégier un commerçant ou un artisan qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement »,  
*(Source : enquête consommateurs septembre 2008 – CCIP Val-de-Marne)*
- d'une **notoriété renforcée** auprès des acteurs locaux,
- d'une **communication dynamique** relayée par l'ensemble des partenaires de l'opération mettant en avant les artisans - commerçants engagés dans cette démarche,
- d'un **accompagnement personnalisé** par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour la réalisation concrète d'actions en faveur du développement durable.

Les artisans - commerçants engagés choisissent et relèvent 3 défis parmi une liste de 36. Ils ont ensuite six mois pour réaliser leurs défis tout en bénéficiant d'un accompagnement gratuit et personnalisé dispensé par la conseillère de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente.

A l'issue de cette période, un jury attribuera en janvier 2014 le label « Eco-défis des commerçants et des artisans » permettant aux entreprises labellisées de communiquer sur leur exemplarité auprès de leurs clients.



#### Contact presse

Catherine Labrégère-Mesnard : 05 45 90 47 00 - [c.labregere-mesnard@cma-charente.fr](mailto:c.labregere-mesnard@cma-charente.fr)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

68 avenue Gambetta 16000 ANGOULEME

[www.cma-charente.fr](http://www.cma-charente.fr)